

# Département de la Lopé/Tournée interparlementaire Florence Gheloube Andjaye et la question de l'autonomisation de la femme



Photo : DR

La sénatrice de la Lopé remettant du matériel à ses électeurs.



Photo : DR

Un moment de partage avec sa base électorale.

LLIM  
Libreville/Gabon

LA sénatrice du département de la Lopé dans l'Ogooué-Ivindo, Florence Gheloube Andjaye épouse Ndong Obiang a visité récemment sa circonscription politique, dans le cadre de ses activités durant l'intersession parlementaire.

Une tournée d'échanges marquée, entre autres, par un discours axé sur l'auto-

nomisation de la femme, notamment en milieu rural. But visé par l'élue au Sénat du département de la Lopé, faire le point avec son électorat, après plusieurs mois d'intense activité, des travaux au niveau de la Chambre haute du Parlement.

Ce périple a débuté dans le district Mokeko où la délégation conduite par la sénatrice a été accueillie par les femmes de l'Association "Dighoba". Une structure qui œuvre en faveur

de l'autonomisation de la femme rurale. Ces dernières ont saisi l'occasion pour dresser à leur hôte le bilan annuel des activités de leur structure, qui visiblement, attend également beaucoup de la part des autorités. Deuxième étape de cette tournée parlementaire, le canton Fieng Okano. Tout comme dans le district de Mokeko, c'est un accueil chaleureux qui a été réservé à la sénatrice et sa suite par plusieurs groupements associatifs

("Dynamique de Matora", "Femmes capables de la Boka" et "Les Débrouillards"). Là-bas aussi, la question de l'autonomisation des femmes était au centre des échanges entre les populations et leur représentante au Sénat.

Florence Gheloube Andjaye n'aura pas manqué de témoigner son soutien à toutes ces structures en faisant don, à chacune d'elles, d'un important lot de matériels indispensables aux activités cham-

pêtres (machettes, houes et brouettes). Confirmant ainsi, sa volonté de s'inscrire dans la politique des plus hautes autorités dans le domaine de l'accompagnement aux coopératives communautaires. Dans ce même esprit de générosité, la sénatrice de la Lopé a offert un kit de matériel de coiffure à une compatriote à mobilité réduite, en signe de solidarité. Professionnelle reconnue de la coiffure, l'heureuse bénéficiaire entend,

à son tour, faire profiter son savoir-faire à "toutes les autres jeunes filles qui manifesteront l'envie d'apprendre à ses côtés".

Rappelons qu'au terme de ses différentes actions, la conseillère départementale s'est retrouvée autour de ses collègues du conseil départemental. C'était à la faveur d'un moment convivial d'échanges, au cours duquel plusieurs questions liées au développement de la localité ont été abordées.

## ... 1er arrondissement de la commune d'Owendo

### "Faites confiance à vos élus!"

LLIM  
Libreville/Gabon

C'est l'une des recommandations faites par le député SDG du siège unique du 1er arrondissement de la commune d'Owendo, Pierre Daniel Indjedje Ndala à ses électeurs.

PIERRE Daniel Indjedje Ndala, député du siège unique du 1er arrondissement de la commune d'Owendo, par ailleurs président du groupe parlementaire des sociaux-démocrates gabonais (SDG) était au contact de ses électeurs le 9 août dernier à Alénakiri. Occasion pour le parlementaire de restituer à sa base les travaux de la première session ordinaire qui s'est achevée en juin dernier.

Après avoir écouté le porte-parole des notables qui lui a rappelé qu'il est les yeux et les oreilles des populations au sein de l'Assemblée nationale, le président du groupe parlementaire SDG a expliqué les principales actions menées par la première Chambre du Parlement au cours de cette session ordinaire. Occasion de souligner, entre



Photo : LLIM

Le député du siège unique du 1er arrondissement d'Owendo, Pierre Daniel Indjedje Ndala, brandissant le symbole qui lui a été remis

autres, que dix-huit lois ont été adoptées durant ces travaux qui ont duré cinq mois. Parmi ces textes, l'on note le règlement de l'Assemblée nationale, cinq emprunts qui concernent notamment l'eau et l'électricité, la loi portant réglementation des hydrocarbures en République gabonaise, six lois sur la justice, etc. Expliquant l'opportunité d'une telle démarche, il a fait savoir que dans le cadre de l'intersession par-

lementaire, les députés ont obligation de rendre compte des décisions prises lors de ces travaux pour que les populations aient une idée des avancées réalisées.

"On a coutume de dire que les députés sont souvent coupés de leurs bases respectives. Nous disons non! Nous, nous sommes les députés du peuple. Nous sommes contraints d'aller voir les populations pour qu'elles sachent ce que nous faisons car, elles ne nous ont pas



Photo : LLIM

Une vue des notables lors de la rencontre à Alénakiri.

donné leur mandat pour que nous partions et ne revenions qu'à la prochaine élection", a déclaré le député SDG Pierre Daniel Indjedje Ndala.

À l'endroit des populations, il a recommandé d'être "courageux, patients", de continuer à soutenir la politique du chef de l'État et de suivre leurs élus. "Je ne peux demander à la population que de suivre leurs élus et qu'on soit dans le bon bateau pour nous emmener vers la prospérité".

### Nominations à la Commission nationale de lutte contre l'Enrichissement illicite

Commissaire du gouvernement : Monsieur Steeve André ABOUGHE OBAME  
Rapporteur général : Madame Solange MBA BISSEGHE  
Rapporteur général adjoint 1: Joël Richard BOUNGAT  
Rapporteur général adjoint 2 : Monsieur Nestor Mendome AYI  
Rapporteurs permanents : Monsieur Jacob-Urbain MADOUNGOU  
Madame Raïssa Patricia WACKET